

ARCHIVES DE PARIS

**Garde nationale  
(1814-1876)**

**D.1R<sup>+</sup> 1 à 141**

Répertoire numérique  
établi par H. Lemoine

1929

*Documents librement communicables*

# INTRODUCTION

Pour la publication des répertoires numériques de la période moderne des Archives départementales de la Seine, il nous a paru opportun de commencer par la série D. R, relative aux Affaires Militaires (1), qui offre un intérêt particulier, en raison de son abondante documentation sur la Garde Nationale de Paris, supprimée le 29 mai 1871 (2).

Ces papiers durent errer longtemps dans les Mairies, puis au Ministère de l'Intérieur ; une partie entra aux Archives de la Seine dès 1874, et le reste le 4 mars 1907.

Après les différents classements et triages dont ils furent l'objet en 1908, puis en 1925, il en a été conservé définitivement 425 cartons et 292 registres.

Un certain nombre d'autres registres (environ 200), qui ne contenaient que des contrôles nominatifs antérieurs à 1870, ont été supprimés en exécution de l'autorisation ministérielle du 27 août 1923, après qu'on en eût retiré les pages contenant les noms des officiers et de personnalités célèbres (3).

Les deux sous-séries de cartons que l'on trouvera dans cet inventaire (1 R<sup>a</sup> 1 à 141 et 2 R<sup>a</sup> 1 à 283) correspondent donc aux deux versements de 1874 et de 1907. \*

Les légères différences de numérotage qui existent entre l'*Etat par séries des documents antérieurs à 1871* (4) et le présent répertoire sont la conséquence du reclassement qui a dû être fait de quelques cartons, pour arriver à présenter dans un ordre logique les documents relatifs à cette institution.

Nous n'avons pas à rappeler ici l'histoire de la Garde Nationale et le rôle qu'elle a joué au XIX<sup>e</sup> siècle lors des journées d'émeute, d'insurrection ou de guerre.

Elle avait donc à son actif quelques beaux faits, la défense de Paris en 1814, les Trois Glorieuses, les journées de février et de juin 1848, les sorties lors du siège de Paris, lorsqu'elle devint en partie l'armée des insurgés de 1871, puisque c'est dans son sein que prirent naissance les éléments les plus avancés de la Commune (5).

Nous donnerons ici simplement quelques renseignements sur les différentes lois qui l'ont organisée et sur la manière dont étaient répartis à diverses époques, à Paris et dans la banlieue, les Bataillons qui la composaient : ces notions sont indispensables pour l'intelligence du présent inventaire.

Sa formation dans la Capitale, sous le nom de *Milice bourgeoise*, fut presque spontanée lors des événements qui précédèrent le 14 juillet 1789, mais elle ne fut organisée que peu à peu, par différents décrets de l'année 1790 et par la loi du 23 septembre 1791, qui en fixa la composition à six légions de dix bataillons, soit un bataillon par district ; mais, dès l'année suivante, elle fut réduite à 48 bataillons, soit un par section.

(1) Sur le cadre de classement des Archives de la Seine et les subdivisions de la présente série, voir l'*Eclaircissement* placé à la fin de l'Introduction.

(2) La date extrême de la partie inventoriée cette série est 1908 : il ne s'y trouve aucun des papiers relatifs à la guerre de 1914.

(3) Voir les nos 3 R<sup>a</sup> 266-273.

(4) *Archives du Département de la Seine et de la Ville de Paris. Etat par séries des documents antérieurs au mois de juin 1871*, par M. Barroux et H. Lemoine. Paris, Imprimerie Deslozes, 1925, in-4<sup>o</sup>.

(5) Voir la bibliographie sommaire, à la fin de cette introduction.

\* Attention : La sous-sous-série D2R4 a fait l'objet d'un nouvel inventaire et ne se trouve donc plus dans celui-ci.

Napoléon I<sup>er</sup> l'employa en principe au maintien de l'ordre dans l'intérieur et à la défense des côtes, mais elle ne joua aucun rôle jusqu'en 1814, époque où elle participa à la défense de Paris.

Dissoute par Charles X, le 29 avril 1827, mais non désarmée, elle prit sa revanche en 1830.

Sa première grande loi d'organisation est celle du 22 mars 1831.

Elle comptait à Paris 12 légions à 4 bataillons, soit une légion par arrondissement, et, en banlieue, 4 légions : les deux premières pour l'arrondissement de Saint-Denis, les deux autres pour celui de Sceaux.

1 <sup>re</sup>	Légion de Banlieue.	Cantons de Saint-Denis et Pantin ;
2 <sup>e</sup>	—	— Courbevoie et Neuilly ;
3 <sup>e</sup>	—	— Villejuif et Sceaux ;
4 <sup>e</sup>	—	— Vincennes et Charenton.

Une Légion de Cavalerie (numérotée 13) comprenait 3 escadrons.

Le Gouvernement provisoire de 1848 ne changea rien à la loi de 1831.

Ce fut seulement le 13 juin 1851 que le Président de la République promulgua une nouvelle organisation.

La Garde Nationale comprit alors 5 subdivisions à Paris et 5 en banlieue, plus une Légion de Cavalerie à 4 escadrons.

Le nombre des Bataillons n'était pas le même dans chaque subdivision :

La 1 <sup>re</sup>	comprenait les Bataillons n <sup>os</sup>	1 à 4 ;
La 2 <sup>e</sup>	—	— 5 à 8 ;
La 3 <sup>e</sup>	—	— 9 à 14 ;
La 4 <sup>e</sup>	—	— 15 à 18 ;
La 5 <sup>e</sup>	—	— 19 à 22.

Les Bataillons de banlieue étaient ainsi répartis : le 23<sup>e</sup>, le 25<sup>e</sup>, (1) le 26<sup>e</sup> (St-Denis) ; le 27<sup>e</sup> (Charonne) ; le 28<sup>e</sup> (Pantin) ; le 29<sup>e</sup> (La Villette) ; le 30<sup>e</sup> (Belleville) ; le 31<sup>e</sup> (Le Bourget) ; le 32<sup>e</sup> (Ménilmontant) ; le 33<sup>e</sup> (Batignolles) ; le 34<sup>e</sup> (Clichy) ; le 35<sup>e</sup> (Neuilly) ; le 36<sup>e</sup> (Courbevoie) ; le 37<sup>e</sup> (Puteaux) ; le 38<sup>e</sup> (Auteuil-Passy) ; le 39<sup>e</sup> (Boulogne) ; le 40<sup>e</sup> (Arcueil) ; le 41<sup>e</sup> (Clamart-Vanves) ; le 42<sup>e</sup> (Ivry) ; le 43<sup>e</sup> (Bourg-la-Reine) ; le 44<sup>e</sup> (Choisy-Fresnes) ; le 45<sup>e</sup> (Grenelle) ; le 46<sup>e</sup> (Montrouge) ; le 47<sup>e</sup> (Vaugirard) ; le 48<sup>e</sup> (Montreuil) ; le 49<sup>e</sup> (Vincennes) ; le 50<sup>e</sup> (St-Maur) ; le 51<sup>e</sup> (Charenton) ; le 52<sup>e</sup> (Bercy) ; soit 51 Bataillons.

En 1860, lors de l'annexion à la Ville de Paris des communes situées à l'intérieur des fortifications, la répartition fut changée ; les bataillons des communes comprises dans l'enceinte vinrent grossir les subdivisions de Paris.

La 1 <sup>re</sup> Subdivision	(Paris)	comprit les n <sup>os</sup>	1, 2, 3, 4, 38 ;
La 2 <sup>e</sup>	—	—	5, 6, 7, 8, 9, 33 ;
La 3 <sup>e</sup>	—	—	10, 11, 12, 29, 32 ;
La 4 <sup>e</sup>	—	—	15, 16, 17, 18, 45, 47 ;
La 5 <sup>e</sup>	—	—	19, 20, 21, 42, 46 ;
La 6 <sup>e</sup>	—	—	13, 14, 22, 27, 30, 52.
La 7 <sup>e</sup> Subdivision	(Banlieue)	comprit les n <sup>os</sup>	23, 25, 26, 28, 31 ;
La 8 <sup>e</sup>	—	—	34, 35, 36, 37, 39 ;
La 9 <sup>e</sup>	—	—	40, 41, 43, 44 ;
La 10 <sup>e</sup>	—	—	48, 49, 50, 51.

(1) Le 24<sup>e</sup> ne fut jamais formé, il fut remplacé par le 52<sup>e</sup> (Bercy).

Les nécessités de la Défense Nationale, pendant la guerre de 1870-71, obligèrent le Gouvernement à décréter la levée en masse : un décret du 5 septembre 1870 créa 10 subdivisions nouvelles à 6 bataillons, soit en tout 111, et, au cours des mois suivants, le nombre en fut porté à 262, sans compter un certain nombre de corps francs et de bataillons spéciaux (1).

Le 16 octobre 1870, furent prélevés dans ces unités les volontaires et les éléments les plus jeunes, qui formèrent des Bataillons de guerre, réunis eux-mêmes, par décret du 10 décembre, en 59 régiments de marche : l'effectif total était de 104.086 hommes.

Les Gardes Nationaux prirent une part active aux combats du 19 janvier 1871 autour de Buzenval et de Montretout. Cinquante-cinq bataillons furent engagés et eurent 440 morts, 1.134 blessés, 160 prisonniers et disparus. Lors du service aux remparts, 47 Gardes Nationaux furent tués et 114 blessés.

La Garde Nationale fut supprimée, à Paris, le 25 mai 1871, et, dans le reste de la France, le 30 août suivant.

Indépendamment des documents conservés dans la série D. R, les Archives de la Seine possèdent de nombreux renseignements sur la Garde Nationale et les Affaires Militaires dans les fonds des 30 Mairies d'arrondissement (groupés en une section V bis), dans la série H du fonds communal (voir l'annexe II, à la fin du présent répertoire), dans les fonds des Communes annexées en 1860 (V<sup>u</sup>), et dans ceux des diverses Communes de la Seine qui ont versé leurs Archives au dépôt départemental. Enfin la série AZ contient un assez grand nombre de pièces achetées et relatives au même sujet. (Voir : *Etat méthodique des documents antérieurs à 1871*. Colonnes 83-88.) Les Archives Nationales (Série F<sup>o</sup>. Affaires Militaires) renferment aussi beaucoup de documents sur les Gardes Nationales. Paris et la Seine sont spécialement représentés par les n<sup>os</sup> suivants (2) :

8. — 1790 à l'an iv.

655. — Seine en général (1810-1860).

656- 687. — Paris (1789-1861). Service général ; officiers et personnel.

688- 689. — Seine moins Paris (1791-1851).

1154-1156. — Combattants de juillet 1830.

1161. — Journées des 5 et 6 juin 1832.

1246-1255. — (Registres) Lois et règlements. Etat-Major. Livres d'ordres (1848-1861).

1260-1347. — (Registres) Secteurs de défense pendant le siège de Paris. Livres d'ordres. Discipline. Conseils de Guerre.

A signaler encore quelques renseignements dans les séries F<sup>7</sup> (police), n<sup>o</sup> 3618 ; — ADVI 50-53 ; — AD XVIII<sup>o</sup> 96-98, 183, 184 ; — AF iv 1064.

Les Archives du Ministère de la Guerre, contrairement à ce que l'on pourrait croire, sont très pauvres en documents sur la Garde Nationale mobilisée. A la Section Historique, on ne trouve rien ; à la Section Administrative, il y a un carton de « Généralités » (1790-1810) ; deux cartons relatifs à divers appels de l'an xiv à 1814 (pour toute la France) et quelques notes, dans un quatrième carton, sur la Garde Nationale parisienne de 1791 à 1846.

La Section des Manuscrits (3) possède quelques matériaux pour servir à l'Histoire de la Garde Nationale en 1814 (n<sup>o</sup> 707) ; des projets de formation en 1789-91 (n<sup>o</sup> 1768 et 2002) ; enfin des notes sur la Garde Nationale mobile de 1831 à 1870 (n<sup>o</sup> 2003).

Henri LEMOINE.

(1) Voir plus loin, en annexe, la répartition des Bataillons par arrondissement.

(2) *Etat sommaire des versements fait aux A. N. par les Ministères* . . . . ., 1924. Tome I<sup>er</sup>, p. 376.

(3) *Catalogue général des Manuscrits des Bibliothèques publiques de France. Archives de la guerre*, par L. TURTEY.

## BIBLIOGRAPHIE SOMMAIRE DE LA GARDE NATIONALE DE PARIS ET DE LA SEINE

---

Sur les origines, surtout de 1790 à l'an II, voir : TOURNEUX (Maurice), *Bibliographie de l'Histoire de Paris pendant la Révolution Française*. Tome II, p. 135 à 155 (Histoire générale, Organisation, Règlement, Armement, Uniformes, Ecrits et Pamphlets).

Pour l'histoire par époques (grandes journées de la Garde Nationale), voir : *Catalogue de l'Histoire de France de la Bibliothèque Nationale*. Tome VII, p. 385 à 394 (généralités); — Tome III, p. 278 (1814); p. 550 à 554 et 632 (1830-1832); p. 802 à 804; Tome IV, p. 102 à 106 (1848).

Pour le rôle de la Garde Nationale en 1870-1871, voir : PALLAT (Commandant), *Bibliographie de la Guerre de 1870-1871*, p. 568-569 (Nombreux historiques de bataillons).

Les meilleures histoires générales sont :

COMTE (Ch.) et H. RAISSON, *Histoire de la Garde Nationale depuis sa fondation jusqu'en 1831*. Paris, 1831, in-8°. (Bon, surtout pour la période 1830.)

LA BÉDOLLIÈRE (E. de), *Histoire de la Garde Nationale*. Paris, 1848, in-12 (Référéncé).

ALBOIZE et C. ELIE. *Fastes des Gardes Nationales de France*. Paris, 1849, 2 vol. in-8° (Journées de février et juin 1848).

Henri LEMOINE.

---

R<sup>4</sup>

**GARDE NATIONALE**

1 R<sup>4</sup> (Dossiers en cartons, entrés aux Archives en 1874).

*Lois. — Règlements. — État-Major*

1-1bis Lois et règlements concernant la Garde Nationale. — Abrégé de son histoire. — Demandes d'exemption de services (1814-1871).

2-5 Circulaires et instructions concernant l'administration, la comptabilité et l'organisation de la Garde Nationale (1831-1871).

6 Imprimés du Service.

7 État-Major général. — Correspondance avec les subdivisions (1848-1872). — Bâtiment (1867-1870).

(<sup>1</sup>) Le tirage ayant été supprimé par la loi du 21 mars 1905 il n'y a plus que des rég. de recrutement.

- 8 Etat-Major général. — Lettres reçues (1830-1847).
- 9 Etat-Major général. — Lettres reçues (1848-1872).
- 10 Etat-Major général. — Lettres envoyées (1832-1840). — Correspondance avec l'Intendance (1849-1871).
- 11 Etat-Major général. — Dépenses de matériel (1831-1847).
- 12 Etat-Major général. — Dépenses de matériel (1848-1857).
- 13 Etat-Major général. — Dépenses de matériel (1858-1866).
- 14 Etat-Major général. — Dépenses de matériel (1863-1872).
- 15 Etat-Major général. — Conventions avec les fournisseurs. — Anciens inventaires (1838-1872).
- 16 Etat-Major général. — Etats d'appointements des employés (1830, 1860, 1861, 1864, 1865, 1871).
- 17 Etat-Major général. — Lettres concernant la comptabilité (1848-1871).
- Arrondissements de Paris — Organisation des Bataillons.*
- 18 Ancien 1<sup>er</sup> Arrt. — Nominations d'officiers. — Amendes. — Comptabilité (1820-1827). — Indemnités pour dispenses de service (1817-1827). — Recensement (1822-1851).
- 19 Ancien 1<sup>er</sup> Arrt. — Délimitations des circonscriptions de compagnies (1847-1848).
- 20-21 Ancien 1<sup>er</sup> Arrt. — Elections. — Jurys de revision. — Conseil de recensement (1840-1850).
- 22 Ancien 1<sup>er</sup> Arrt. — Bataillons 1 à 4. — Elections. — Etats nominatifs (avant 1860).
- 23 2<sup>e</sup>, 4<sup>e</sup>, 7<sup>e</sup>, 8<sup>e</sup>, 11<sup>e</sup> Arrts. anciens. — Documents divers. — Evénements politiques. — Emeutes. — Insurrections (1830-1840) (1).
- 24 2<sup>e</sup> Arrt. actuel. — Recensement et organisation des bataillons. — Comptabilité. — Etat des officiers (1870-1871). — Etat sommaire des archives (1872-1874).
- 25 2<sup>e</sup> Arrt. actuel. — 8<sup>e</sup> et 10<sup>e</sup> bataillons. 10<sup>e</sup> batterie d'artillerie. — Elections (1870-1871).
- 26 2<sup>e</sup> Arrt. actuel. — 92<sup>e</sup> bataillon. — Elections (1870-1871).
- 27 2<sup>e</sup> Arrt. actuel. — 100<sup>e</sup> bataillon. — Indemnités journalières (1870-1871).
- 28 2<sup>e</sup> Arrt. actuel. — 181<sup>e</sup> bataillon. — Ordres de service (1870-1871).
- 29 11<sup>e</sup> Arrt. actuel. — Secours. — Affaires diverses. — Elections au 237<sup>e</sup> bataillon (1870-1871).
- 30 6<sup>e</sup> Arrt. actuel. — 18<sup>e</sup>, 19<sup>e</sup> bataillons. Recensement. — Discipline (1850-1871).
- 17<sup>e</sup> Arrt. actuel. — 25<sup>e</sup>, 31<sup>e</sup>, 33<sup>e</sup> bataillons. — Recensement. — Discipline (1850-1871).
- 31 20<sup>e</sup> Arrt. actuel. — 30<sup>e</sup> bataillon (Belleville). — Armement. — Discipline (1849-1871).
- 32 19<sup>e</sup> et 20<sup>e</sup> Arrts. — 29<sup>e</sup> et 30<sup>e</sup> bataillons. — Recensement. — Discipline. Clichy, 34<sup>e</sup> bataillon. — Registre d'ordres (1852-1856). Puteaux, 37<sup>e</sup> bataillon.
- Musique.*
- 33-42 Morceaux d'orchestre.
- Discipline.*
- 43 Maison d'arrêt.
- 44 Conseils de discipline (Arrt. de Sceaux, 1817-1844).
- Equipement. — Armement.*
- 45-47 Habillement (1848-1870).
- 48 Fournitures d'équipement. — Etat de solde des subdivisions (1870-1871).

(1) Rapports des maires, lettres, listes de tués et blessés (journées des 5, 6 juin 1832; 28 juillet 1835).

- 49 Solde d'employés et d'ouvriers. — Réparations d'armes (1848-1871).  
50 Armement (1870-1871).

*Solde. — Comptabilité.*

- 51 Inventaire mobilier de l'Etat-Major général (1849-1869).  
52 Dépenses matérielles des subdivisions (1869-1871).  
53 Dépenses des 5<sup>e</sup>, 6<sup>e</sup>, 8<sup>e</sup> subdivisions (1852-1870). — Propositions de budget (Banlieue, 1855-1870). — 13<sup>e</sup> subdivision (octobre 1870-janvier 1871).  
54 Etats de soldes du personnel ; Officiers, Musiciens, Tambours (1854-1865). Solde des subdivisions en 1869.  
55 Dépenses militaires des subdivisions (1866-1868).  
56 Solde des subdivisions de Banlieue (1866-1869).  
57 Traitement des employés d'Etat-Major (1872). — Dépenses de la 18<sup>e</sup> subdivision (1870-1871). — Dépenses diverses (1848-1872).  
58 Etats de solde de la Garde Nationale pendant la Commune (19-31 mai 1871). — Avances par la Caisse Municipale au Chef de la comptabilité de l'Etat-Major (1870).

*Service. — Ordres du Jour.*

- 59 Ecole de Manœuvres des Champs-Elysées (avant 1870).  
~~60 Registres d'ordre (1). — 18<sup>e</sup> bataillon, (1851-1870).~~  
~~61 Registres d'ordre. — 4<sup>e</sup> bataillon, (1848-1850). — 19<sup>e</sup> bataillon (1853-1870). — XI<sup>e</sup> Légion : Banlieue (Dates diverses).~~

(\*) Ces registres seraient mieux à leur place dans la subdivision 2 R<sup>e</sup>, mais on les a laissés ici pour ne pas compliquer le numérotage de cette série qui comporte déjà des « bis » et des « ter ».

~~62 Registres d'ordre. — 20<sup>e</sup> bataillon (1848-1870). — 21<sup>e</sup> bataillon (1854-1870).~~

~~63 Registres d'ordre. — 23<sup>e</sup> bataillon, (1870-1871). — 1<sup>re</sup> subdivision, (1854-1856).~~

*Arrondissement de Saint-Denis.*

- 64 Renseignements généraux. — Emeutes de 1832 (1831-1851). — Jurys de révision des Communes. — Réponses des Maires (1832-1851).  
65 Organisation de la Garde Nationale dans les Communes. — Réélections (1843-1870).  
66 1<sup>re</sup> et 2<sup>e</sup> Légions. — Discipline, élections, habillement (1851-1870). Révolution de 1848. — Gardes blessés. — Dissolution (1872).  
67 1<sup>re</sup> Légion. — 1<sup>er</sup> bataillon, St-Denis ; 2<sup>e</sup> bataillon, La Chapelle, St-Ouen ; 3<sup>e</sup> bataillon, Aubervilliers, Dugny, La Courneuve.  
68 1<sup>re</sup> Légion. — 4<sup>e</sup> bataillon, Pierrefitte, Epinay, Stains, Villetaneuse, Ile St-Denis. — 5<sup>e</sup> bataillon, Bagnolet, Charonne.  
69 1<sup>re</sup> Légion. — 6<sup>e</sup> bataillon, Pantin, Bobigny, Romainville, Pré-Saint-Gervais. — 7<sup>e</sup> bataillon, La Villette.  
70 1<sup>re</sup> Légion. — 8<sup>e</sup> bataillon, Belleville. — 9<sup>e</sup> bataillon, Noisy, Bondy, Drancy, Le Bourget.  
71 2<sup>e</sup> Légion. — 1<sup>er</sup> bataillon, Etat-Major, Colombes, Gennevilliers. — 2<sup>e</sup> bataillon, Puteaux, Suresnes.  
72 2<sup>e</sup> Légion. — 3<sup>e</sup> bataillon, Courbevoie, Asnières, Nanterre. — 4<sup>e</sup> bataillon, Batignolles. — 5<sup>e</sup> bataillon, Boulogne.  
73 2<sup>e</sup> Légion. — 6<sup>e</sup> bataillon, Montmartre ; — 7<sup>e</sup> bataillon, Neuilly.  
74 2<sup>e</sup> Légion. — 8<sup>e</sup> bataillon, Auteuil, Passy. — 9<sup>e</sup> bataillon, Clichy.  
75 Levallois-Perret (1871).

<i>Arrondissement de Sceaux.</i>		98	Arcueil (1830-1850).
76	Documents généraux sur l'organisation, la présentation des officiers et sous-officiers. — Instructions et règlements (1814-1849).	99	3 <sup>e</sup> Légion, puis 41 <sup>e</sup> bataillon. — Le Plessis. — Piquet, Clamart, Montrouge, Vanves (1830-1871).
77-78	Elections (1831-1846).	100	3 <sup>e</sup> Légion, puis 44 <sup>e</sup> bataillon. — Choisy, Chevilly, L'Hay, Fresnes, Rungis, Orly, Thiais (1850-1871).
79	Elections d'officiers. — Propositions pour les emplois de chirurgiens et d'officiers d'administration (1830-1840).	101	4 <sup>e</sup> Légion, puis 48 <sup>e</sup> bataillon. — Rosny, Montreuil, Villemomble (1870-1871). — Bataille de Buzenval.
80	Elections (1843-1846).	102	4 <sup>e</sup> Légion, puis 50 <sup>e</sup> bataillon. — Bry, Champigny, Joinville, Nogent, Saint-Maur (1830-1851).
81	Elections, personnel, habillement (1843-1847).	103	4 <sup>e</sup> Légion, puis 51 <sup>e</sup> bataillon. — Bonneuil, Charenton, Créteil, Maisons-Alfort, Saint-Maurice (1830-1870).
82	Elections, nominations, projets de règlements (1834-1846).	104	Ivry (98 <sup>e</sup> bataillon), (1870-1871).
83	Elections, organisation, affaires de service (1831-1834).	105	Sceaux. — Armement (1830-1834).
84	Situations, conseils de recensement, projets de revision (1830-1836).	106	— — (1835-1846).
85	Jurys de revision et Conseils de discipline (1837-1846).	107	— — (1847-1856).
86	Armement, effectifs, notes sur le projet de loi de 1850 (1837-1851).	<i>Arrondissement de Saint-Denis et de Sceaux réunis.</i>	
87	Insurrections et émeutes de 1832 et 1834 ; attentat Fieschi ; mariages dotés par l'Etat à l'occasion de l'anniversaire des journées de juillet (1832-1836) (1).	108	Classes 1864, 1865, 1866, 1868.
88	Gardes Nationaux blessés aux journées de 1848 et 1852.	109	Dépenses collectives (1814-1834).
89	Application de la loi de 1851. — Versement des drapeaux (1850-1856). — Transport de poudre. — Revues (1855-1858).	110	— (1843-1853).
90	Etats des Gardes Nationaux des cantons de Charenton (1832), Villejuif (1832-1840), Vincennes (1840).	111	— (1854-1859).
91-93	Mobilisables inscrits au contrôle de la Garde Nationale (1832-1850).	112	Fournitures, équipement et habillement. (1870-1872). — 44 <sup>e</sup> bataillon, Sceaux, Fresnes, Rungis, Cfr n° 100.
94	Légion de cavalerie des 3 <sup>e</sup> et 4 <sup>e</sup> Légions (1840-1870).	113	4 <sup>e</sup> Légion. 51 <sup>e</sup> bataillon. — Charenton, St-Maurice, Maisons-Alfort, Créteil (1820-1870) Cfr n° 103.
95-96	Saint-Mandé (1830-1871).	114	Pièces isolées. — Résidus.
97	Charenton (1830-1850).	115	— —
		116	Paiement de fournitures faites à la Garde Nationale (1870-1871).
		117	Solde de la Garde Nationale (mars 1871). — Demandes de remboursement faites par les 1 <sup>re</sup> , 2 <sup>e</sup> , 6 <sup>e</sup> Mairies.
		118	Solde de divers bataillons (1870-1871).
		119	Certificats de service dans la Garde Nationale délivrés de 1872 à 1878.

(1) Adresses de félicitations au Roi. Part prise par la Garde Nationale de Banlieue à ces journées. Rapports. Etat de l'esprit public en banlieue de 1830 à 1835.

- 120 Etat de solde des 20 subdivisions, de la cavalerie et de l'artillerie (1<sup>er</sup> janvier-18 mars 1871).
- 121 Comptabilité (1870-1871). — Etat récapitulatif des fonds de masse des tambours et clairons (1870-1871).
- 122-139 Indemnités, liquidation de dépenses, règlements de fournisseurs (1870-1872).
- 140-141 Dossiers alphabétiques de fournisseurs à la dissolution (1872 et années suivantes).

## ANNEXE I

*Numéros des Bataillons de la Garde Nationale de la Seine, par Arrondissements, en janvier 1871.*

I <sup>er</sup> arrond. — 1, 5, 12 à 14, 70, 112, 113, 171, 196 = 10.	XIV <sup>e</sup> — . — 40, 103, 104, 136, 146, 202, 217, 243 = 8.
II <sup>e</sup> — . — 8, 10, 11, 92, 100, 148, 149, 181, 227 = 9.	XV <sup>e</sup> — . — 45, 47, 81, 82, 127, 131, 156, 165, 178 = 9.
III <sup>e</sup> — .. — 35, 54, 86 à 99, 144, 145, 205, 239 = 10.	XVI <sup>e</sup> — . — 38, 72 = 2.
IV <sup>e</sup> — . — 22, 53, 94, 95, 150, 162, 182, 183, 212, 254 = 11.	XVII <sup>e</sup> — . — 33, 90, 91, 155, 168, 207, 222, 223, 244, 257, 259 = 11.
V <sup>e</sup> — . — 21, 59, 60, 118, 119, 151, 160, 161, 163, 248 = 10.	XVIII <sup>e</sup> — . — 32, 61, 64, 77 à 79, 124, 125, 129, 142, 152, 154, 158, 166, 169, 189, 215, 220, 225, 245, 258 = 21.
VI <sup>e</sup> — . — 18, 19, 83, 84, 85, 115, 193, 249 = 8.	XIX <sup>e</sup> — . — 29, 114, 147, 157, 164, 179, 191, 197, 224, 230, 231, 242 = 12.
VII <sup>e</sup> — . — 15, 16, 17, 20, 105, 106, 187 = 7.	XX <sup>e</sup> — . — 27, 30, 63, 74 à 76, 80, 135, 159, 172 à 174, 201, 208, 218, 234, 240 = 17.
VIII <sup>e</sup> — . — 2, 3, 4, 69, 71, 97, 221, 260 = 8.	Arrondissement de Sceaux : 40, 41, 43, 44, 48 à 51, 98, 99, 210 = 11.
IX <sup>e</sup> — . — 6, 7, 116, 117, 216, 228, 229, 247, 252, 253 = 10.	Arrondissement de Saint-Denis : 23, 25, 26, 28, 31, 34 à 37, 39, 62, 68, 132, 233, 235 = 15.
X <sup>e</sup> — . — 9, 24, 107 à 110, 128, 137, 143, 153, 167, 170, 175, 186, 188, 203, 238, 246 = 18.	<i>Corps francs.</i> — Il y en eut jusqu'à 53, parmi lesquels : <i>les Eclaireurs de la Seine, les Francs- Tireurs de Paris, les Eclaireurs à cheval, les Francs-Tireurs de la Presse, les Tirailleurs de la Seine, les Batteries de l'Ecole Polytechnique, le Bataillon des Mineurs auxiliaires, les Francs- Tireurs des Ternes, des Lilas, les Volontaires de Montrouge, etc.</i>
XI <sup>e</sup> — . — 57, 58, 65 à 67, 123, 130, 138 à 141, 180, 190, 192, 194, 195, 206, 209, 211, 213, 214, 219, 232, 236, 237 = 25.	
XII <sup>e</sup> — . — 52, 56, 73, 93, 121, 122, 126, 198 à 200 = 10.	
XIII <sup>e</sup> — . — 42, 101, 102, 120, 133, 134, 176, 177, 184, 185 = 10.	